



Communiqué de presse

Embargo: 24.06.2008, 9:15

20 Situation économique et sociale de la population

N° 0351-0805-90

L'enquête révisée sur le budget des ménages 2006

Le budget des ménages privés

Neuchâtel, 24.06.2008 (OFS) – **Afin d'améliorer sa qualité et de moderniser ses outils de relevé, l'enquête sur le budget des ménages a fait l'objet d'une révision en 2006. A cette occasion, les définitions ont été adaptées en fonction des développements internationaux. En 2006, le revenu mensuel disponible se montait à 5970 francs en moyenne selon la nouvelle définition. Il est désormais également possible d'évaluer le montant de l'épargne : celui-ci atteignait en moyenne 560 francs par ménage après déduction de toutes les dépenses.**

Le revenu brut

Le budget des ménages peut être décomposé en quatre sources de revenus, qui génèrent au total un revenu mensuel brut de 8490 francs en moyenne. Le revenu du travail s'élève à 6300 francs, ce qui en fait la composante centrale du budget (74% environ). Deuxième source de revenus des ménages, les rentes et transferts sociaux atteignent environ 1700 francs (20% du revenu). Les revenus de la fortune jouent un rôle secondaire (3,9%) pour la plupart des ménages. Enfin, les transferts monétaires reçus d'autres ménages constituent la dernière source de revenus ; ils contribuent en moyenne pour 1,9% au revenu brut.

Les dépenses obligatoires

Les dépenses obligatoires se montent à environ 2520 francs par mois ou 30% du revenu brut. Avec 1000 francs par mois en moyenne, ce qui représente près de 12% du revenu brut, les impôts constituent le poste le plus important de ce groupe. Les autres dépenses obligatoires sont les cotisations aux assurances sociales – telles que les cotisations à l'AVS et à la caisse de pensions – et les primes de l'assurance-maladie obligatoire. Ces deux éléments représentent respectivement 10% et 6% du revenu brut.

Le revenu disponible et les dépenses des ménages

Le revenu disponible après déduction des dépenses obligatoires se monte à 5970 francs par mois en moyenne. Il sert avant tout à la consommation de biens et de services. Les dépenses pour le logement et l'énergie représentent environ 1380 francs ou 16% du revenu brut, ce qui en fait le principal poste du budget des ménages. D'autres postes importants sont constitués par les dépenses pour les transports (8,5%), pour les loisirs et la culture (7,4%), pour les produits alimentaires et les boissons non alcoolisées (7,4% également) et pour la restauration et l'hôtellerie (6%). De plus, le revenu disponible est également utilisé pour payer les assurances-maladie complémentaires et les autres assurances (3,7%).

Que reste-t-il ?

Après déduction de l'ensemble des dépenses, il reste en moyenne aux ménages un montant de près de 560 francs à épargner, soit 6,6% du revenu brut. Les ménages disposant d'un revenu brut inférieur à 4400 francs ne sont en général pas en mesure de faire des économies. Ils dépensent souvent davantage que ce dont ils disposent. Ce constat doit être mis en parallèle avec le fait que près de 57% des ménages de cette catégorie de revenus sont des ménages de rentiers, qui financent une partie de leurs dépenses en puisant dans leur fortune.

Différences selon la classe de revenus

Le montant des budgets varie considérablement d'une classe de revenus à l'autre. Ainsi, la part des dépenses pour le logement est nettement plus élevée dans les ménages à bas revenus, où elle atteint 33% du revenu brut, que dans les ménages disposant de plus de 11'800 francs par mois, où elle représente 12% du revenu brut. De même, les dépenses pour les produits alimentaires constituent 13% du revenu des ménages les moins favorisés, contre 5,3% pour les ménages de la classe supérieure. Dans d'autres domaines, comme par exemple les loisirs et la culture, la part des dépenses reste relativement constante, quelle que soit la classe de revenus. Les montants absolus varient toutefois considérablement, puisqu'ils se montent à 1110 francs par mois dans les ménages les plus aisés, contre 290 francs dans ceux disposant des revenus les plus bas.

Différences selon la classe d'âges

D'importants écarts apparaissent également en fonction de la classe d'âges de la personne de référence du ménage. Les ménages de jeunes (jusqu'à 34 ans) et de personnes âgées (dès 65 ans) dépensent beaucoup pour leur logement proportionnellement à leur revenu brut (respectivement plus de 17% et 21%). En comparaison, ces dépenses représentent une faible part du revenu brut de la catégorie des 45 à 54 ans (14% environ). Celle-ci dispose en moyenne d'un revenu élevé et compte une part relativement importante de propriétaires fonciers.

La part du budget absorbée par les produits alimentaires augmente quant à elle avec l'âge : elle se monte à 5,8% dans la classe d'âges inférieure, contre 9,4% chez les plus de 65 ans. Ce phénomène est lié au revenu moyen nettement plus faible dont disposent les ménages de personnes à la retraite.

Remarque concernant le niveau des revenus

Le revenu moyen des ménages peut paraître élevé de prime abord. Il convient toutefois de tenir compte des points suivants :

- Premièrement, on prend en considération le revenu total du ménage ; or, son niveau dépend fortement de la composition du ménage. Ainsi, une ou plusieurs personnes peuvent contribuer à la formation de ce revenu. En 2006, 37% des ménages comptaient plus d'une personne active occupée.
- Deuxièmement, ce revenu comprend tous les revenus qui, d'une manière ou d'une autre, alimentent le budget du ménage : principalement les salaires (y compris le 13^e salaire et d'autres suppléments annuels), les pensions et les rentes AVS, mais aussi les intérêts, les dividendes et autres éléments de la fortune, ainsi que les revenus de la location, les revenus en nature, etc.
- Troisièmement, le revenu indiqué est une moyenne, ce qui permet de comparer entre elles les composantes de revenus et de dépenses. Dans la répartition des revenus, les revenus élevés ont toujours une influence plus forte sur la moyenne que les autres classes de revenus. En 2006, 58% des ménages avaient un revenu disponible qui se situait en dessous de la moyenne établie.

L'enquête révisée sur le budget des ménages

L'enquête sur les revenus et la consommation (ERC) réalisée depuis 2000 a été soumise à une révision en 2006. Cette révision a permis de moderniser et d'améliorer les outils de relevé, de créer de nouvelles possibilités d'exploitation des données, d'accroître la qualité des estimations dans les domaines les plus complexes et, par conséquent, la pertinence des résultats. Quelques indicateurs tels que le revenu brut ont été adaptés aux nouvelles définitions internationales.

Compte tenu des modifications apportées à certaines définitions, il n'est pas toujours possible de comparer directement les résultats obtenus avec ceux des années précédentes. Ce communiqué de presse n'accorde donc pas une place centrale à l'évolution du budget des ménages privés. Il est toutefois prévu de recalculer les résultats des années précédentes sur la base des définitions adaptées et de les publier à la fin 2008.

Suite à sa révision, l'enquête s'intitule désormais « enquête sur le budget des ménages » (EBM).

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
Service de presse

Renseignements:

Anne Cornali Schweingruber, OFS, Section Revenus, consommation et conditions de vie,
tél.: +41 32 71 36095

Service de presse OFS, tél. : +41 32 71 36013; fax : +41 32 71 36346, e-mail: info@bfs.admin.ch

Commandes de publications : tél. : +41 32 71 36060, fax : +41 32 71 36061
e-mail : order@bfs.admin.ch

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse <http://www.statistique.admin.ch> > [Thèmes > 20 - Situation économique et sociale de la population](#)

Abonnement aux communiqués de presse sous format électronique (pdf) à l'adresse :
<http://www.news-stat.admin.ch>

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

T1 Revenus et dépenses des ménages selon la classe de revenus

	Ensemble des ménages	Classes [5] de revenus mensuels en francs				
		Jusqu'à 4 399	4 400 - 6 499	6 500 - 8 599	8 600 - 11 799	11 800 et plus
Structure [1] du budget Montants mensuels en francs par ménage (moyennes) et répartition en pour cent (100%: revenu brut)						
Revenu du travail [2]	6 298 b 74,2%	845 d 27,7%	3 224 c 58,4%	5 338 c 71,1%	8 304 b 82,4%	13 804 c 84,6%
Revenus issus d'activités salariées	5 484 c 64,6%	554 e 18,2%	2 896 c 52,5%	4 787 c 63,8%	7 482 c 74,2%	11 725 c 71,9%
Revenus issus d'activités indépendantes	814 d 9,6%	291 e 9,5%	328 e 5,9%	550 e 7,3%	822 e 8,2%	2 079 e 12,7%
Revenus de la fortune et de la location	330 d 3,9%	152 e 5,0%	187 e 3,4%	203 e 2,7%	268 e 2,7%	841 e 5,2%
Revenu primaire [2]	6 629 b 78,1%	997 d 32,7%	3 411 c 61,8%	5 540 c 73,8%	8 572 b 85,0%	14 645 b 89,8%
Rentes et transferts sociaux	1 705 c 20,1%	1 921 c 63,0%	1 932 d 35,0%	1 822 d 24,3%	1 394 d 13,8%	1 447 e 8,9%
Rentes AVS/AI (premier pilier)	752 c 8,9%	1 328 c 43,6%	988 d 17,9%	680 d 9,1%	423 d 4,2%	336 e 2,1%
Rentes de caisses de pension (deuxième pilier) ..	589 d 6,9%	267 e 8,8%	639 d 11,6%	762 d 10,1%	590 e 5,8%	688 e 4,2%
Prestations sociales et indemnités	363 d 4,3%	326 e 10,7%	306 e 5,5%	381 e 5,1%	381 d 3,8%	424 e 2,6%
Transferts monétaires reçus d'autres ménages	158 e 1,9%	131 e 4,3%	177 e 3,2%	145 e 1,9%	116 e 1,2%	222 e 1,4%
Revenu brut	8 492 b 100,0%	3 050 b 100,0%	5 520 a 100,0%	7 508 a 100,0%	10 082 a 100,0%	16 315 b 100,0%
Dépenses de transfert obligatoires	-2 335 b -27,5%	- 823 c -27,0%	-1 433 b -26,0%	-1 971 b -26,3%	-2 714 b -26,9%	-4 736 c -29,0%
Cotisations aux assurances sociales	- 838 c -9,9%	- 100 d -3,3%	- 428 c -7,7%	- 691 c -9,2%	-1 089 b -10,8%	-1 883 c -11,5%
Impôts	-1 000 c -11,8%	- 336 d -11,0%	- 573 c -10,4%	- 789 c -10,5%	-1 063 c -10,5%	-2 238 d -13,7%
Assurance-maladie de base	- 497 b -5,9%	- 388 c -12,7%	- 433 c -7,8%	- 491 c -6,5%	- 562 c -5,6%	- 615 b -3,8%
Transferts monétaires versés à d'autres ménages	- 186 d -2,2%	- 52 e -1,7%	- 102 e -1,8%	- 165 e -2,2%	- 244 e -2,4%	- 367 e -2,3%
Revenu disponible [3]	5 971 b 70,3%	2 175 c 71,3%	3 985 a 72,2%	5 371 a 71,5%	7 125 a 70,7%	11 212 b 68,7%
Autres assurances, taxes et transferts	- 533 b -6,3%	- 288 c -9,5%	- 413 c -7,5%	- 499 c -6,6%	- 580 c -5,8%	- 886 c -5,4%
Assurances-maladie complémentaires	- 128 c -1,5%	- 74 d -2,4%	- 99 d -1,8%	- 119 d -1,6%	- 144 c -1,4%	- 202 c -1,2%
Autres primes d'assurance	- 187 b -2,2%	- 106 d -3,5%	- 149 c -2,7%	- 180 c -2,4%	- 216 b -2,1%	- 285 c -1,7%
Taxes	- 63 c -0,7%	- 36 e -1,2%	- 48 d -0,9%	- 61 d -0,8%	- 73 d -0,7%	- 96 c -0,6%
Dons et autres transferts	- 156 c -1,8%	- 73 d -2,4%	- 116 d -2,1%	- 140 d -1,9%	- 147 d -1,5%	- 302 e -1,9%
Dépenses de consommation	-5 189 b -61,1%	-2 983 c -97,8%	-3 946 b -71,5%	-4 935 b -65,7%	-5 831 b -57,8%	-8 258 b -50,6%
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ..	- 627 b -7,4%	- 403 c -13,2%	- 518 c -9,4%	- 611 c -8,1%	- 748 c -7,4%	- 858 c -5,3%
Boissons alcoolisées et tabacs	- 103 c -1,2%	- 62 d -2,0%	- 90 d -1,6%	- 86 d -1,1%	- 116 d -1,1%	- 162 d -1,0%
Restauration et hôtellerie	- 511 b -6,0%	- 233 d -7,6%	- 345 c -6,3%	- 478 c -6,4%	- 592 c -5,9%	- 905 c -5,5%
Vêtements et chaussures	- 225 c -2,7%	- 103 d -3,4%	- 143 d -2,6%	- 210 d -2,8%	- 251 c -2,5%	- 418 c -2,6%
Logement et énergie	-1 382 b -16,3%	-1 007 c -33,0%	-1 165 b -21,1%	-1 356 c -18,1%	-1 484 b -14,7%	-1 900 c -11,6%
Ameublement, équipement et entretien du ménage	- 269 c -3,2%	- 143 e -4,7%	- 181 d -3,3%	- 227 d -3,0%	- 313 d -3,1%	- 484 d -3,0%
Services médicaux et dépenses de santé	- 286 c -3,4%	- 250 d -8,2%	- 249 d -4,5%	- 275 d -3,7%	- 267 d -2,6%	- 388 d -2,4%
Transports	- 721 c -8,5%	- 249 d -8,2%	- 504 d -9,1%	- 705 d -9,4%	- 818 c -8,1%	-1 331 c -8,2%
Communications	- 176 b -2,1%	- 112 d -3,7%	- 153 c -2,8%	- 179 c -2,4%	- 209 c -2,1%	- 230 c -1,4%
Loisirs et culture	- 629 c -7,4%	- 286 d -9,4%	- 437 c -7,9%	- 572 c -7,6%	- 736 c -7,3%	-1 114 c -6,8%
Autres biens et services	- 259 c -3,0%	- 133 d -4,4%	- 162 d -2,9%	- 235 d -3,1%	- 298 d -3,0%	- 467 d -2,9%
Revenus sporadiques [4]	309 c 3,6%	177 d 5,8%	233 d 4,2%	274 d 3,6%	324 d 3,2%	540 d 3,3%
Épargne	558 e 6,6%	- 920 d -30,2%	- 140 e -2,5%	211 e 2,8%	1 037 d 10,3%	2 607 d 16,0%
Nombre moyen de personnes par ménage	2,23 b	1,36 c	1,87 c	2,30 c	2,78 b	2,84 b
Distribution des ménages en pour cent	100% 100,0%	20% 100,0%	20% 100,0%	20% 100,0%	20% 100,0%	20% 100,0%
Proportions de différentes catégories de ménages Part en pour cent (100%: tous les ménages correspondant à la colonne)						
Ménages rentiers	25,0%	56,6%	31,6%	18,5%	9,9%	8,1%
Ménages locataires	61,2%	74,1%	71,5%	64,3%	55,0%	41,0%

Qualité des estimateurs:

- a Très bon: coefficient de variation < 1%.
- b Bon: coefficient de variation de ≥ 1% à < 2%.
- c Moyen: coefficient de variation de ≥ 2% à < 5%.
- d Suffisant: coefficient de variation de ≥ 5% à < 10%.
- e Mauvais: coefficient de variation de ≥ 10%.

() Nombre d'inscriptions insuffisant pour publier les résultats.

[1] Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants inscrits s'écartent légèrement des totaux.

[2] Avec les cotisations des employés aux assurances sociales, mais sans celles des employeurs.

[3] Cette notion du revenu disponible n'est pas compatible avec celle utilisée dans les comptes nationaux.

[4] Les revenus sporadiques (cadeaux reçus, ventes et remboursements) ne sont pas pris en compte dans le calcul du revenu brut.

[5] Les classes de revenus ont été définies à partir des quintiles arrondis à 100 francs.

T2 Revenus et dépenses des ménages selon la classe d'âges

	Ensemble des ménages	Classes d'âges de la personne de référence [5]				
		- 34 ans	35 – 44 ans	45 – 54 ans	55 – 64 ans	65+ ans
Structure [1] du budget						
Montants mensuels en francs par ménage (moyennes) et répartition en pour cent (100%: revenu brut)						
Revenus du travail [2]	6 298 b 74,2%	7 322 c 92,2%	8 724 c 91,0%	9 141 c 88,6%	6 493 c 70,9%	322 e 5,6%
Revenus issus d'activités salariées	5 484 c 64,6%	6 967 c 87,7%	7 603 c 79,3%	7 716 c 74,8%	5 407 d 59,1%	172 e 3,0%
Revenus issus d'activités indépendantes	814 d 9,6%	355 e 4,5%	1 122 e 11,7%	1 425 e 13,8%	1 085 e 11,9%	150 e 2,6%
Revenus de la fortune et de la location	330 d 3,9%	66 e 0,8%	94 e 1,0%	253 e 2,5%	422 e 4,6%	791 e 13,8%
Revenu primaire [2]	6 629 b 78,1%	7 388 c 93,0%	8 818 c 92,0%	9 394 c 91,1%	6 915 c 75,6%	1 113 e 19,4%
Rentes et transferts sociaux	1 705 c 20,1%	303 e 3,8%	589 d 6,1%	783 d 7,6%	2 075 d 22,7%	4 553 c 79,4%
Rentes AVS/AI (premier pilier)	752 c 8,9%	() ()	() ()	240 e 2,3%	605 d 6,6%	2 557 b 44,6%
Rentes de caisses de pension (deuxième pilier) ..	589 d 6,9%	() ()	() ()	() ()	967 d 10,6%	1 788 d 31,2%
Prestations sociales et indemnités	363 d 4,3%	236 e 3,0%	439 d 4,6%	454 d 4,4%	502 e 5,5%	208 e 3,6%
Transferts monétaires reçus d'autres ménages	158 e 1,9%	253 e 3,2%	179 e 1,9%	139 e 1,4%	162 e 1,8%	69 e 1,2%
Revenu brut	8 492 b 100,0%	7 944 c 100,0%	9 587 c 100,0%	10 316 c 100,0%	9 152 c 100,0%	5 735 c 100,0%
Dépenses de transfert obligatoires	-2 335 b -27,5%	-1 976 c -24,9%	-2 549 c -26,6%	-3 054 c -29,6%	-2 765 c -30,2%	-1 456 c -25,4%
Cotisations aux assurances sociales	- 838 c -9,9%	- 882 c -11,1%	-1 136 c -11,8%	-1 278 c -12,4%	- 947 c -10,4%	- 24 e -0,4%
Impôts	-1 000 c -11,8%	- 692 c -8,7%	- 897 c -9,4%	-1 215 d -11,8%	-1 280 c -14,0%	- 957 d -16,7%
Assurance-maladie de base	- 497 b -5,9%	- 402 c -5,1%	- 516 c -5,4%	- 561 c -5,4%	- 537 c -5,9%	- 474 b -8,3%
Transferts monétaires versés à d'autres ménages	- 186 d -2,2%	- 35 e -0,4%	- 211 e -2,2%	- 301 e -2,9%	- 297 e -3,3%	- 101 e -1,8%
Revenu disponible [3]	5 971 b 70,3%	5 933 c 74,7%	6 828 c 71,2%	6 961 c 67,5%	6 090 c 66,5%	4 178 c 72,9%
Autres assurances, taxes et transferts	- 533 b -6,3%	- 420 d -5,3%	- 512 c -5,3%	- 580 c -5,6%	- 621 c -6,8%	- 541 d -9,4%
Assurances-maladie complémentaires	- 128 c -1,5%	- 67 c -0,8%	- 103 c -1,1%	- 128 c -1,2%	- 176 c -1,9%	- 166 d -2,9%
Autres primes d'assurance	- 187 b -2,2%	- 169 d -2,1%	- 197 c -2,1%	- 215 c -2,1%	- 215 c -2,3%	- 146 c -2,5%
Taxes	- 63 c -0,7%	- 63 d -0,8%	- 68 c -0,7%	- 76 d -0,7%	- 60 c -0,7%	- 48 e -0,8%
Dons et autres transferts	- 156 c -1,8%	- 121 e -1,5%	- 144 d -1,5%	- 161 d -1,6%	- 170 d -1,9%	- 181 e -3,2%
Dépenses de consommation	-5 189 b -61,1%	-4 917 c -61,9%	-5 867 c -61,2%	-5 998 c -58,1%	-5 361 c -58,6%	-3 895 c -67,9%
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	- 627 b -7,4%	- 458 c -5,8%	- 718 c -7,5%	- 758 c -7,4%	- 663 c -7,2%	- 539 c -9,4%
Boissons alcoolisées et tabacs	- 103 c -1,2%	- 82 e -1,0%	- 113 d -1,2%	- 119 d -1,2%	- 135 e -1,5%	- 73 d -1,3%
Restauration et hôtellerie	- 511 b -6,0%	- 602 c -7,6%	- 609 c -6,4%	- 594 c -5,8%	- 481 c -5,3%	- 283 c -4,9%
Vêtements et chaussures	- 225 c -2,7%	- 213 d -2,7%	- 288 c -3,0%	- 283 d -2,7%	- 221 d -2,4%	- 125 d -2,2%
Logement et énergie	-1 382 b -16,3%	-1 336 c -16,8%	-1 511 b -15,8%	-1 484 c -14,4%	-1 414 c -15,4%	-1 178 c -20,5%
Ameublement, équipement et entretien du ménage	- 269 c -3,2%	- 231 d -2,9%	- 296 d -3,1%	- 313 d -3,0%	- 317 d -3,5%	- 200 d -3,5%
Services médicaux et dépenses de santé	- 286 c -3,4%	- 140 d -1,8%	- 250 d -2,6%	- 306 e -3,0%	- 315 d -3,4%	- 408 d -7,1%
Transports	- 721 c -8,5%	- 840 d -10,6%	- 837 c -8,7%	- 855 c -8,3%	- 744 d -8,1%	- 367 d -6,4%
Communications	- 176 b -2,1%	- 204 c -2,6%	- 204 c -2,1%	- 219 c -2,1%	- 169 c -1,9%	- 93 c -1,6%
Loisirs et culture	- 629 c -7,4%	- 555 c -7,0%	- 747 c -7,8%	- 757 c -7,3%	- 641 c -7,0%	- 450 d -7,8%
Autres biens et services	- 259 c -3,0%	- 256 d -3,2%	- 296 d -3,1%	- 309 d -3,0%	- 262 d -2,9%	- 178 d -3,1%
Revenus sporadiques [4]	309 c 3,6%	325 d 4,1%	337 d 3,5%	335 d 3,2%	319 d 3,5%	238 d 4,2%
Épargne	558 e 6,6%	921 e 11,6%	786 e 8,2%	718 e 7,0%	426 e 4,7%	- 19 e -0,3%
Nombre moyen de personnes par ménage	2,23 b	2,02 c	2,90 c	2,73 c	1,92 c	1,55 b
Distribution des ménages en pour cent	100,0% 100,0%	19,0% 100,0%	22,2% 100,0%	19,3% 100,0%	17,5% 100,0%	22,0% 100,0%
Proportions de différentes catégories de ménages						
Part en pour cent (100%: tous les ménages correspondant à la colonne)						
Ménages rentiers	25,0%	0,4%	1,2%	3,4%	23,8%	90,0%
Ménages locataires	61,2%	89,6%	64,4%	51,8%	45,4%	54,2%

Qualité des estimateurs:

- a) Très bon: coefficient de variation < 1%.
- b) Bon: coefficient de variation de $\geq 1\%$ à < 2%.
- c) Moyen: coefficient de variation de $\geq 2\%$ à < 5%.
- d) Suffisant: coefficient de variation de $\geq 5\%$ à < 10%.
- e) Mauvais: coefficient de variation de $\geq 10\%$.

() Nombre d'inscriptions insuffisant pour publier les résultats.

[1] Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants inscrits s'écartent légèrement des totaux.

[2] Avec les cotisations des employés aux assurances sociales, mais sans celles des employeurs.

[3] Cette notion de revenu disponible n'est pas compatible avec celle utilisée dans les comptes nationaux.

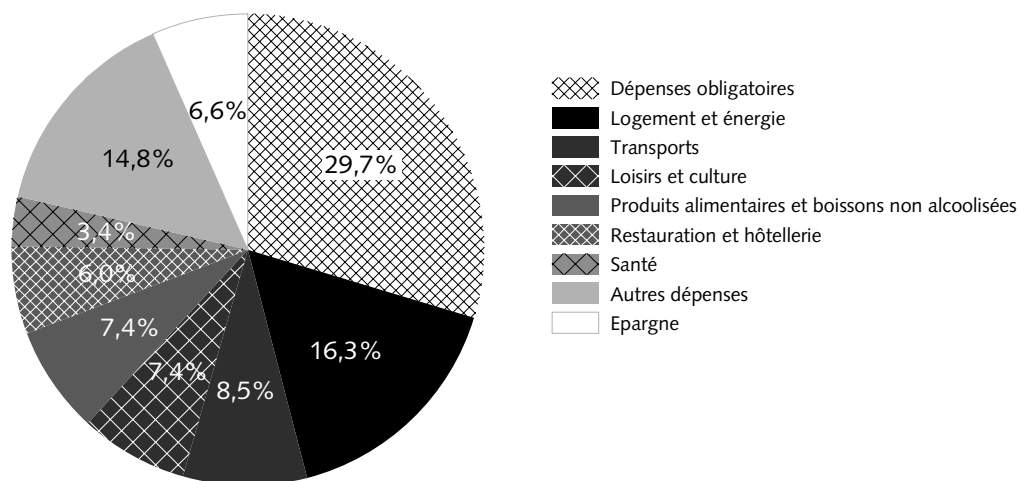
[4] Les revenus sporadiques (cadeaux reçus, ventes et remboursements) ne sont pas pris en compte dans le calcul du revenu brut.

[5] La personne de référence est celle qui contribue le plus au revenu global du ménage.

Composition du budget moyen des ménages

G 1

100% = revenu brut des ménages



© OFS